



ANIMATION DES MÉDIATIONS RESTAURATIVES



Véronique Ribac
Coralie Koki

formations@france-victimes.fr
assistanceformation@france-victimes.fr

01 41 83 42 21
01 41 83 42 23

Catalogue en ligne : <https://france-victimes.catalogueformpro.com/>

N° SIRET : 339 175 705 00054 | Code APE : 9499Z
N° de déclaration d'activité : 11 75 45287 75 auprès du préfet de Région Ile de France

AVANT PROPOS :

- La médiation restaurative concerne principalement les situations de crimes graves et sérieux. Elle implique les protagonistes directs (ou les proches de la victime) et sont susceptibles de conduire, ou non, à une rencontre en face à face.
- Mises en oeuvre après le déclenchement des poursuites, elle peut se dérouler tout au long du processus pénal, lors de l'exécution des peines, voire au-delà, selon les attentes, les aptitudes et les besoins des intéressés identifiés par le médiateur.
- Professionnels exerçant dans les environnements suivants : Actuellement, la justice restaurative en France est portée essentiellement par les institutions du Ministère de la justice et des associations conventionnées ou agréées par ce dernier dans le domaine de l'aide aux victimes ou du contrôle socio-judiciaire

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Identifier le processus de médiation et son déroulement
- Mettre en pratique le protocole des médiations restauratives
- Préparer les personnes orientées dans la perspective de leur participation à une médiation restaurative
- Animer une médiation restaurative selon le protocole défini.

CONTENU DE LA FORMATION :

- Techniques d'animation spécifiques à la médiation restaurative
- Présentation du protocole spécifique à l'animation d'une médiation restaurative
- Simulation de la préparation et des moments de rencontres d'une médiation restaurative / évaluation de la capacité du stagiaire à s'assurer que l'ensemble des conditions de la participation à une médiation sont réunies

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

- Supports pédagogiques Fiche fonction compétences Animateur en JR. livret pédagogique. manuel. chronogramme
- Alternance d'apports théoriques et d'études de cas concrets, mises en situation, jeux de rôles

PUBLIC CIBLE :

Au regard de la gravité des faits et de leurs conséquences, de l'ampleur des souffrances et de leurs répercussions, le processus de médiation restaurative peut se dérouler une période plus ou moins longue. Il requiert des compétences très abouties et spécialement adaptées à la mise en oeuvre d'une médiation restaurative. Cette formation vise à former les Animateurs de Médiations Restauratives en vue de l'obtention d'un certificat délivré par l'École Nationale d'Administration Pénitentiaire (ENAP).

PRÉREQUIS :

- Avoir suivi le Module 1 sur la « Mise en place des projets en justice restaurative »
- La formation est réservée en priorité aux intervenants des associations d'aide aux victimes de France Victimes et aux personnels du Ministère de la justice
- Les autres candidats doivent être inscrits dans un projet en cours. L'inscription se fait sur dossier avec présentation du projet
- Candidature sur dossier : descriptif projet en justice restaurative élaboré ou en cours d'élaboration à adresser au service formations par mail.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Evaluation de préformation (attentes et besoins)
- Formulaire d'évaluation des acquis à l'entrée et en fin de formation.
- Mises en situation, bilan des compétences acquises et entretiens individualisés réalisés par les formateurs de l'IFJR.
- Feuilles de présence, certificat de réalisation de l'action de formation, remise du Certificat d'Animateur en JR, si compétences validées.

ANIMATION DES MÉDIATIONS RESTAURATIVES

ORGANISATION :

- Modalités : Formation dispensée en présentiel au 27 avenue Parmentier - 75011 PARIS
- Volume horaire : 30H00
- Nombre de participants maximum : 20
- Session garantie à partir de 9 participants
- Référent pédagogique : Isabelle Sadowski
- Référente "Personne en situation de handicap" : Véronique Ribac

TARIF :

- 1000 € nets de taxe